

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> septembre 2016

Secrétaire de séance : Marie-José POUYET.

Absents excusés : Alain PESEUX (pouvoir donné à Marc FAIVRE) et Noël POINTET (pouvoir donné à Marie-José POUYET).

Absent non excusé : Alain FLEURY.

### I – Intervention du dirigeant de l’ASEV 57 et débat sur les travaux à prévoir au stade

Cédric LOUIS, Président du club de football, Daniel VAUCHIER et Michel GUINCHARD, Vice-Présidents, sont venus présenter les besoins du club.

Les effectifs de joueurs ont doublé depuis 10 ans, atteignant 195 joueurs en 2015. L’augmentation des effectifs est un peu compromise du fait d’absence d’infrastructures suffisantes. Si les dirigeants font part de leur satisfaction quant aux équipements des vestiaires, ils déclarent que le terrain de foot est sollicité tous les jours de la semaine, aussi bien pour les entraînements que les compétitions.

Les membres du club aimeraient disposer d’un terrain annexe pour soulager le terrain actuel, avec installation d’un éclairage afin de pouvoir jouer en compétition les samedis soirs. Pour cela, ils demandent une aide financière de la commune, avec un reversement du club à hauteur de 1500 €/an sur 10 ans.

Une commission est créée afin de travailler sur ce projet et rechercher les aides financières mobilisables auprès des différents partenaires potentiels.

### II – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 7 juillet 2016 :

Jean-Claude BULLE demande pourquoi les travaux de gestion des eaux de ruissellement dans la rue des Granges sur la parcelle de Martial MOREL ont été mis au vote alors que l’entreprise PASSEMARD était déjà sur les lieux à la date du conseil. Monsieur le Maire répond que l’entreprise était présente à la date du vote pour des travaux mandatés par Monsieur Morel lui-même, et non par la commune. Les travaux engagés par la commune ont donc bien démarré après le vote du conseil.

Le compte-rendu du Conseil municipal est approuvé à l’unanimité.

### III – Urbanisme :

#### A- Départs dossiers vers DDT

##### 1) Certificat d’urbanisme

RECKEL Sébastien	rue de Bermotte	construction maison	<b>Avis favorable</b>
------------------	-----------------	---------------------	-----------------------

##### 2) Permis de construire

PIE Frédéric	14 rue des Tilles	Maison d’habitation	<b>Avis favorable</b>
Solidarité Doubs Handicap	44 rue Elisée Cusenier	Extension maison d’accueil et de soins	<b>Avis favorable</b>
MOREL Martial	13 rue des Granges	Garage	<b>Avis favorable</b>
JEUNOT Valentin	7 rue des Tilles	Maison d’habitation	<b>Avis favorable</b>

##### Permis modificatifs

MAITRE Bruno	6 rue Bellevue	Modification surface taxable suite à erreur
SCI des Noyers	3 rue des Appebois	Modification bâtiment garages-chaufferie

##### 3) Déclarations préalables

VUILLAUME Jean-Marc	12 rue de Vevant	Mur de soutènement	<b>Avis favorable</b>
SCI ISTACE NAYENER	16 rue des Prés	Garage	<b>Avis favorable</b>
Commune d’Etalans	aux Ruchottes	Remodelage de terrains agricoles	<b>Avis favorable</b>
Indivision ROUSSEL Pierre	10 rue des Vergers	Division de parcelles	<b>Avis favorable</b>

#### 4) Courrier

SAPOLIN Vincent	23 rue d'Ornans	Réfection du toit à l'identique	<b>Avis favorable</b>
-----------------	-----------------	---------------------------------	-----------------------

#### B- Retours dossiers DDT

##### 1) Certificats d'urbanisme

Mes PHILIPPE et MOHN	1 B rue de Rougeu	Construction 2 maisons d'habitation	<b>Refus</b>
Indivision ROUSSEL Pierre	10 rue des Vergers	Construction maison	<b>Accordé</b>

##### 2) Permis de construire

LOUIS André	18 Grande Rue	Garage	<b>Accordé</b>
SCI de Plainechaux	4 Puits de Poudrey	Réfection et création 7 logements	<b>Accordé</b>
SCI Alliance Construction 25	6 rue des Planches	Bâtiment artisanal	<b>Accordé</b>
VIENNET Franck	1 rue de Rougeu	Extension bâtiment agricole	<b>Accordé</b>
GROSLAMBERT Didier	3 rue des Acots	Abri de stockage	<b>Accordé</b>
DO CARMO Bruno	16 rue des Tilles	Maison d'habitation	<b>Accordé</b>
PUGET Didier	22 rue de la Pissoire	Maison	<b>Accordé</b>

##### 3) Déclarations préalables

VUILLEMIN Hervé	2 rue Puits de Poudrey	Transformation fenêtre / porte fenêtre	<b>Avis non opposit°</b>
GOUJON Michel	9 rue Bellevue	Isolation maison par l'extérieur	<b>Avis non opposit°</b>
SCI ISTACE NAYENER	16 rue des Prés	Garage	<b>Refus</b>
Commune d'Etalans	aux Ruchottes	Remodelage de terrains agricoles	<b>Avis non opposit°</b>

#### **IV – Convention de prise en charge des frais relatifs à la révision du PLU entre la Communauté de Communes et la communes**

La communauté de communes a la compétence Plan Local Urbanisme Intercommunal depuis le 8 octobre 2015. Les révisions allégées du 02/10/2014 (révisions n°2 et 3) et du 09/04/2015 et 23/07/2015 (révision n°4) sont donc gérées par la CCPPV.

Les frais de modification d'urbanisme resteront à la charge de la commune et toute aide financière reviendra en intégralité à la municipalité.

Le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention de prise en charge.

Le Maire informe également que l'enquête publique de révision allégée du PLU aura lieu du 26 septembre au 29 octobre 2016.

Les permanences du commissaire enquêteur auront lieu en mairie :

- samedi 1<sup>er</sup> octobre de 9h00 à 12h00
- vendredi 14 octobre de 14h00 à 17h00
- samedi 29 octobre de 9h00 à 12h00

#### **V – Elu référent PLUI**

Le Conseil municipal décide de nommer Henri PHARIZAT en tant qu'élus référent PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

#### **VI - Dossier travaux**

- Espace socio culturel : l'isolation du plancher et la chape ont pu être réalisés avant les vacances. Les travaux ont repris. La réfection du toit devrait être achevée en début de semaine prochaine. Les délais seront tenus. La fin des travaux est prévu 1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre.
- STEP : la première réunion de chantier a eu lieu le 30 août

Les travaux de terrassement commenceront la semaine prochaine. La ligne à haute tension qui surplombe la station, contrairement à ce qui été prévu, ne sera pas déviée car le prestataire d'électricité estime que cela ne nuit pas au bon fonctionnement de la station.

Cela va compliquer l'intervention des entreprises et entraîner des frais supplémentaires qui devraient néanmoins être couverts par le budget inscrit en dépenses imprévues.

La date de livraison de la nouvelle station reste prévue à l'été 2017.

## **VII – Reversement de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)**

La TCFE perçue par la commune avait été supprimée en 2013.

Elle sera remise en place et perçue par le SYDED à compter du 01/01/2017.

Le Conseil municipal accepte le reversement par le SYDED à la commune de 35 % de cette nouvelle taxe qui devrait être de l'ordre de 6 € par habitant.

## **VIII – Plan d'action pour le logement**

Le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) permet à des ménages modestes d'accéder ou de se maintenir dans leur logement. En 2015, 4 263 ménages du département ont bénéficié des dispositifs du plan.

Participation de la commune : 0,61 € par habitant soit 763,11 € (1 251 habitants).

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de renouveler son adhésion.

## **IX – Renouvellement photocopieur école**

Le photocopieur de l'école a été acquis en avril 2010. Une pièce coûteuse nécessite d'être changée.

Il est plutôt proposé d'acquérir un nouveau photocopieur. Le photocopieur sera acheté et non pas loué, afin de récupérer la TVA et pouvoir bénéficier d'une subvention.

Le Conseil accepte et autorise le maire à déposer un dossier de subvention auprès de la Préfecture.

## **X – Questions diverses**

➤ Fleurissement : une visite du Département a eu lieu le 22 juillet.

Il est préconisé l'embellissement des espaces verts, et pas seulement le fleurissement avec des annuelles.

L'entretien des espaces publics et la propreté des rues ont été mis en évidence.

➤ Rentrée scolaire : 217 élèves ont effectué la rentrée.

L'accueil a été fait par l'association « Bouge ton Ecole ».

Suite à l'entrée de Charbonnières dans le RPI Etalans-Fallerans et à l'impossibilité pour le car de passer à Etalans pour chercher les ATSEM, ces dernières sont dans l'obligation d'utiliser leur véhicule personnel pour rejoindre 2 fois par jour le car à Charbonnières. Leurs frais kilométriques seront donc pris en charge par la commune

➤ Lotissement Moysse : la convention de transfert des équipements publics doit être reportée car les travaux de voirie ne sont pas entièrement terminés.

➤ Cérémonie du Souvenir Français : le lundi 5 septembre au rond-point de la Croix de Pierre à 10h00.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 6 octobre à 20h30.

➤ Levée de séance : 23h00.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance  
Marie-José POUYET